

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DÉCRETS DE NATURALISATION
Sous-préfecture de Château-Thierry

Laon, le 12 décembre 2022

Le mercredi 14 décembre 2022 à 17 heures, Madame Fatou MANO, sous-préfète de l'arrondissement de Château-Thierry, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans les salons de la sous-préfecture. Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française.

Trente-quatre personnes, âgées de 3 à 56 ans, sont invitées à cette cérémonie. Elles sont originaires de vingt-et-un pays différents : Algérie, Allemagne, Congo, Cameroun, Cuba, Géorgie, Guinée, Haïti, Côte d'Ivoire, Moldavie, Madagascar, Mexique, Nigeria, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Syrie, Soudan, Tunisie et l'Ukraine.

Elles résident aujourd'hui toutes dans l'arrondissement de Château-Thierry, plus précisément à Bonnesvalyn, Charly-Sur-Marne, Château-Thierry, Dhuys-Et-Morin-En-Brie, Essômes-sur-Marne, Fossoy, Hautevesnes, Mont-Saint-Pere, Nogent-l'Artaud, Pavant, Reuilly-Sauvigny.

Parmi ces personnes :

- vingt-neuf ont été naturalisées par décret (dont 11 enfants par effet collectif) ;
- cinq personnes adultes sont devenues françaises par déclaration (mariage ou lien avec un Français).

Pôle départemental de la communication interministérielle

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69
Mél.: pref-communication@aisne.gouv.fr

 Préfet de l'Aisne   @Prefet02

Préfet de l'Aisne

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet
des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr.
2, rue Paul Doumer - CS 20656
02010 LAON Cedex

